

UNE EQUIPE ENSEIGNANTE, DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS DE QUALITE

Notre équipe enseignante est constituée de mesdames Chataigner et Lefour et de messieurs Fraisse, Grasset, Mora et Torrens. Nous avons à cœur la réussite de nos élèves avec **bienveillance** tout en veillant à ce qu'ils acquièrent les **compétences** au programme du lycée.

Les salles de physique-chimie sont des **salles lumineuses et agréables** situées aux deuxième et au troisième étage du bâtiment B. Elles sont constituées de 3 salles de cours, de 3 salles de TP de physique et de 2 salles de TP de chimie. Le laboratoire est très bien équipé et profite de la présence d'un personnel de laboratoire très compétent ainsi que de celle, au sein du lycée, d'une **classe préparatoire** scientifique aux concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieur.

LA CLASSE DE SECONDE

En seconde, les élèves ont 3 heures de physique-chimie constituées de **1h30 de cours en classe entière et de 1h30 de travaux pratiques en demi-groupe**. L'enseignement s'appuie sur la pratique expérimentale et, dans le prolongement du collège, aborde les grands domaines des sciences physiques : la chimie avec une poursuite de la description de la matière et de ses transformations, les mouvements et les interactions, le son, la lumière ainsi qu'un peu d'électricité. Voici le lien vers le manuel utilisé au lycée : <https://fr.calameo.com/read/0005967298a6f595a36e9>

LA CLASSE DE PREMIERE : L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET LA SPECIALITE PHYSIQUE-CHIMIE

Si l'enseignement scientifique de **2 heures par semaine** est pris en charge par un professeur de physique conjointement à un professeur de SVT, il s'agit d'un enseignement visant à poursuivre la construction d'une **culture scientifique** et la consolidation de compétences scientifiques communes et donc relativement modestes pour tous les élèves. Trois thèmes sont abordés : la matière, le Soleil, la Terre et la musique. Une épreuve d'**E3C** (épreuve commune de contrôle continu) comptant pour le bac est programmée en fin d'année.

La **spécialité physique-chimie** se situe elle dans le prolongement du programme de seconde et est une étape vers la spécialité de terminale. Elle aussi basée sur la pratique expérimentale avec **2 heures par semaine en demi-groupe**. S'y ajoutent **2 heures de cours en classe entière**. Pour les élèves qui abandonnent la spécialité en terminale, une épreuve écrite a lieu en fin d'année qui compte pour le bac.

LA CLASSE DE TERMINALE : L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET LA SPECIALITE PHYSIQUE-CHIMIE

Les deux enseignements se poursuivent en terminale. La différence étant qu'en spécialité physique-chimie, il s'agit alors de **4 heures de cours en classe entière et de 2 heures de travaux pratiques en demi-groupe** par semaine. Elle donne lieu à une épreuve écrite au mois de mars qui compte pour 16 % dans le bac.

POURQUOI CHOISIR LA SPECIALITE PHYSIQUE-CHIMIE ?

En première, le choix peut être un choix de cœur mais aussi et surtout un choix qui est fonction de la poursuite d'études envisagée au-delà du baccalauréat. En terminale, puisque seules deux spécialités doivent être conservées, ce choix est dicté par la poursuite d'études.

La spécialité physique-chimie est indispensable pour s'orienter vers les **classes préparatoires** en vue d'intégrer une grande école (avec un taux d'intégration de 98 % et une excellente employabilité à la sortie des écoles) ou une **école d'ingénieur post-bac**. Elle est aussi très fortement recommandée pour les études de **médecine** et pour nombre de **licences scientifiques**, de **BTS** et de **DUT**. Le choix de la spécialité physique-chimie est aussi recommandé pour réussir en **STAPS**.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à m'écrire : lionel.fraisse@ac-bordeaux.fr